

# Secteur juridique • Études d'huissiers de justice

# EFFECTIFS PAR GENRE



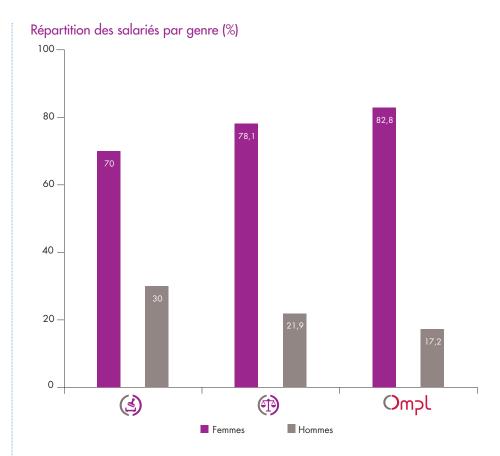
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



#### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 70,0 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (78,1 %).





Branche professionnelle







#### STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période.

Il oscille entre 70 % et 72 %.

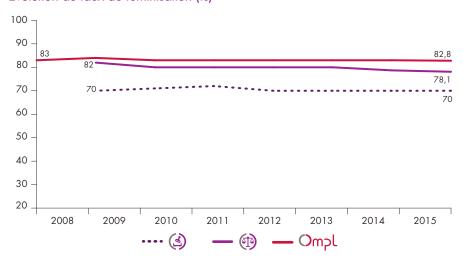


#### PRÉPONDÉRANCE DU CDI

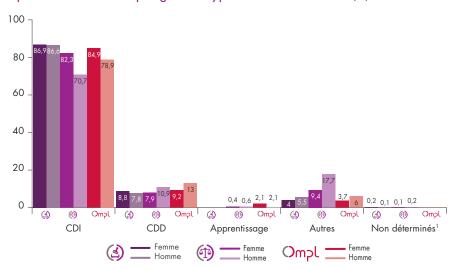
Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient presque aussi souvent que les femmes de ce type de contrat.

## Évolution du taux de féminisation (%)



### Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)





<sup>1.</sup> Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



#### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (73,8 %) et atteint un minimum pour la Corse (54,3 %).

# Taux de féminisation par région (%)

Régions	( <u>s</u> )	<b>(13)</b>	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	73,8	81,3	83,6
Bourgogne-Franche-Comté	<i>7</i> 1,3	79,2	86,4
Bretagne	71,3	80,2	83,3
Centre-Val de Loire	70,9	81,1	85,3
Corse	54,3	67,8	82,4
DOM	63,6	74,2	81,1
Grand Est	69,0	81,4	85,6
Hauts-de-France	68,8	78,3	82,7
Île-de-France	69,0	73,9	77,4
Normandie	71,1	71,3	84,6
Nouvelle-Aquitaine	73,2	81,8	84,5
Occitanie	70,1	82,2	84,6
Pays de la Loire	70,6	79,0	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	68,1	81,3	84,9
Ensemble	70,0	78,1	82,8